



Le Tréport, le 6 avril 2020

M. Le Proviseur, Directeur

Aux élèves et apprentis du Hurle-Vent ainsi qu'à tous leurs responsables

Objet : Aménagements de la scolarité et organisation des examens 2020

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère qu'en cette période tourmentée, vous allez bien et que vous vous protégez par le respect des consignes et des « gestes barrières ».

Comme vous le savez certainement, le 2 avril 2020, le Ministre de l'Éducation Nationale a fait des annonces importantes sur le déroulement de cette fin d'année scolaire. Je me permets de vous contacter afin de préciser l'incidence de ces modifications sur le fonctionnement du «Hurle-vent».

Je vous rappelle les trois principes annoncés par le Ministre :

- maintien de la qualité des diplômes préparés ;
- assiduité et motivation pendant le confinement et jusqu'à la fin des cours ;
- reconquête du mois de juin (pour les lycéens).

Cette réflexion aboutit à un aménagement des examens et une réorganisation des cours dès la fin du confinement :

- La mesure phare de cette fin d'année est donc la généralisation du contrôle continu pour tous les examens (pour notre établissement: DNB, CAP, BEP et BTS) ;
- Les jurys d'examens, qui siégeront comme les autres années, étudieront donc les **résultats** obtenus pendant la scolarité ainsi que **l'assiduité et la motivation** ;
- Par soucis d'équité, des commissions d'harmonisation précéderont tous les jurys ;
- Les examens écrits, les PFMP et les projets pédagogiques étant annulés, les cours se dérouleront jusqu'au **4 juillet (pour les lycéens)**.

Cette fin d'année scolaire très particulière fait, qu'en termes de résultats, **«rien n'est joué»** : il reste un trimestre de travail pour faire évoluer vos évaluations. L'assiduité et la motivation citées ci-dessus sont donc évaluées pendant **la période de confinement** et surtout jusqu'à **la fin des cours** et devront apparaître sur les bulletins.

Les familles qui rencontrent des problèmes matériels (ceux-ci ayant un impact sur la perception de la motivation) sont priées de prendre contact avec le Lycée - professeur principal ou la CPE qui suit la classe, pour l'UFA Mme Roussel ou les professeurs référents-afin d'étudier les aides qui pourraient être mises en place.

L'ensemble du personnel de l'établissement met tout en œuvre pour garantir votre réussite, cela ne peut se faire sans votre totale implication.

Il me reste à vous souhaiter bon courage, pour ces conditions de travail très particulières, « ne lâchez rien », prenez soin de vous et à très bientôt.

Très cordialement.

Antonio LAGE, Proviseur et Directeur de l'UFA

Antonio LAGE
Proviseur et Directeur

Téléphone
02 35 86 80 77

Fax
02 35 86 87 08

Mél.

07601141@ac-rouen.fr
ufa.hurlevent@ac-normandie.fr

Avenue Jean Moulin
BP 68
76470 LE TRÉPORT